



PROCES VERBAL CODIR DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 14 MAI 2025 A 20H00

Lieu : TEAM MEETING

Page | 1

Membres CODIR présents :

- **ACAP :** GAULIN H,
- **CNB :** PASCAUD L, POUCKET P, LESCURE K,
- **COPO Natation :** ISSOT G, DEZON C,
- **USN24:** VEYSSIERE F, MOREAUD S,
- **CN ST ASTIER :** BESSE F (Président), BESSE E,
- **NAP:** MAUGEIN L

Membres CODIR excusés :

- **ACAP :** FAVREAU N, PARMENTIER P, GAULIN I,
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24:**
- **CN ST ASTIER :** GUILLET L,
- **NAP:** LECUMBERRI C (Président), SIMEON N ,

Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :** LAPIERRE C, HUGUET G,
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER :**
- **NAP:** FRANCESINI H,

Membres invités hors comité : Il s'agit des personnes de clubs non élus au CODIR

- **Agent de développement et autres :**
- **ACAP :** PARMENTIER M (Présidente excusée),
- **CNB :**
- **COPO Natation :** ISSOT L (Présidente),
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER:**
- **NAP:**
- **Diffusion aux membres des commissions hors membres du CODIR:** Linares Antoine, Liébart Charlotte, Pierre Margaux,



Ordre du jour

Le Comité de Dordogne de Natation invite :

- Les membres du Comité Directeur,
- Les Présidents de clubs,
- Notre agent de développement,

à assister au Comité Directeur du CD24 qui se tiendra le

MERCREDI 14 MAI 2025 à 20 h 00

PAR TEAM MEETING sur le lien

<https://teams.microsoft.com/join/12943a0e0e0e...>

S'il s'agit de votre première réunion TEAM, vous pouvez copier le lien ci-dessus directement dans Chrome et suivre les indications demandées. Soit installer TEAM ou utiliser TEAM en ligne.

Ordre du jour

1. Thème lutte contre les violences : réalité physique & réalité virtuelle 5mn

LES VIOLENCES SEXUELLES RÉALITÉ PHYSIQUE & RÉALITÉ VIRTUELLE

2. Approbation documents 5mn

- o 2025-CDD24 CR 005 Reg 0 AGO du 16 mars 2025
- o 2025-CDD24 SMP CA 003-3 (Mise à jour calendrier sportif)
- o 2025-CDD24 SMP RG 001-01 (Mise à jour règlement sportif)
- o 2025-CDD24 ANIM CR 002 Reg 0 du 22 mars 2025
- o 2025-CDD24 ANIM CR 002 Reg 0 du 5 mai 2025
- o 2025-CDD24 HGN RG 002-01 LA JEMAYE V3
- o 2025-CDD24 SMP CR 002 Reg 0 du 20 mars 2025
- o 2025-CDD24 SMP CR 002 Reg 0 du 18 avril 2025

Les documents non transmis à la présente convocation sont disponibles à la lecture sur le site www.cd24natation.com

3. Financier 20mn

- o Position des comptes
- o Changement de banque en cours (voir CODIR du 13 mars 2025)
- o Subventions aux EPS D 99
- o Modification budget prévisionnel 2025

4. Intérêts des Bénévoles 24-33-41 à Bergerac le 23 mai 2025 10mn

- o Repas salle Cyreno organisé par le comité (voir compte rendu des travaux commission animation - chap 2)
- o Point des inscriptions : clôture au 19 mai 2025
- o Service par des régates et régates du CDE (Chèque cadeau ou aide BNSA)
- o Organisation
- o Point Officiels

5. Groupe de France des Départements 15mn

- o Sélection
- o Organisation sélection et administratif
- o Repas et hébergement organisés par le comité (voir compte rendu des travaux commission animation - chap 2)
- o Etc

6. Les Bénévoles de la Région 15mn

- o Confirmation SASEL
- o Point Organisation
- o Point bénévoles
- o Faire passer des bénévoles officiels + Espart,
- o Etc

7. Questions diverses 15mn

- o Point Licences
- o Labellisation
- o Appel d'offre ANI pour le Conseil Départemental
- o Projet d'ouverture sites Eau Libre, secteur de l'assemblée plénière de la CDEP
- o SASEM
- o ...

En comptant sur votre présence et en vous remerciant

Recevez mes sincères salutations

Laurent PASCAUD,

Cette convocation tient lieu d'ordre de réunion

(Signature)

Pièces Jointes :

- o 2025-CDD24 ANIM CR 001 Reg 0 du 22 mars 2025
- o 2025-CDD24 ANIM CR 002 Reg 0 du 5 mai 2025
- o 2025-CDD24 HGN RG 002-01 LA JEMAYE V3-1

1. Thème lutte contre les violences :

5mn

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES SONT INTERDITES ET PUNIES PAR LA LOI

J'AI BESOIN D'AIDE

JE SUIS TÉMOIN

JE SUIS PROFESSIONNEL

#NERIENLAISSERPASSER

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Accueil > J'ai besoin d'aide

J'AI BESOIN D'AIDE

Quelle que soit la violence subie, qu'elle soit ancienne ou récente, ses conséquences pour vous sont importantes. Propres à chaque victime elles sont variables dans le temps et justifient de ne pas rester seule. Vous pouvez en parler à une personne en qui vous avez confiance, à un professionnel de santé, à une assistante sociale ou une association spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux femmes qui pourra vous écouter et vous conseiller.

Accueil > Je suis témoin

JE SUIS TÉMOIN

COMMENT AGIR SI JE SUIS TÉMOIN ?

COMMENT AGIR SI UNE VICTIME SE CONFIE ?

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

« RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER »

Accueil > Je suis professionnel

JE SUIS PROFESSIONNEL

Professionnelles et professionnels de santé, policières et policiers, gendarmes, magistrates et magistrats, avocates et avocats, travailleurs et travailleuses sociaux, personnels d'accueil au sein des services publics : votre rôle est déterminant pour aider les femmes victimes de violence.

Ce qu'il faut dire à une victime majeure

Je vous crois

Vous n'y êtes pour rien

Vous n'êtes pas seule/seul

Rien ne justifie la violence

La loi interdit et punit les violences

L'agresseur est le seul responsable

Je vais vous aider / accompagner

Ce qu'il ne faut pas dire à une victime majeure

Poser des questions intrusives (« vous vous êtes fait violer ? »)

Pourquoi vous n'avez rien fait ?

Pourquoi vous n'avez rien dit ?

Pourquoi vous avez continué à vous entraîner avec l'agresseur ?

C'est un malade.

Vous vous rendez compte de ce qu'il vous fait subir ?

Ce qu'il faut dire à une victime mineure^a

Tu es courageux/courageuse de me dire tout cela

Cette personne n'a pas le droit de te faire ça

Ce qu'on t'a fait s'appelle de la violence

La violence n'est pas de ta faute

La loi interdit et punit les violences

Il existe des personnes qui peuvent t'aider

Tu as bien fait de m'en parler

Je vais tout faire pour te protéger

Ce qu'il ne faut pas dire à une victime mineure

Ce n'est pas grave

Je vais garder ton secret

Je n'en parlerai à personne cela restera entre toi et moi

Tout va s'arranger

Est-ce que tu as fait quelque chose ou mis une tenue qui lui a donné des mauvaises idées

Tu ne sais pas mettre tes chaussures, comment pourrais-tu savoir que quelqu'un t'a fait mal ?

Ce n'est pas grave, il est jeune et déficient, il va oublier

Lorsque la victime est mineure : Tous les professionnels et professionnelles doivent signaler sans délai les violences sexuelles qui sont portées à leur connaissance, même au stade de la suspicion. L'accord de la victime mineure n'est pas nécessaire, même s'il peut être recherché, pour informer les représentants et représentantes légaux. Lorsque les détenteurs de l'autorité parentale sont auteurs ou complices des violences, les professionnels ne doivent pas les en informer.

2. Approbation documents

5mn

- 2025 CDN24 CR 005 Rev 0 AGO du 16 mars 2025
- 2025 CND24 SPF CA 001-3 (Mise à jour calendrier sportif)
- 2025 CND24 SPF RG 001-01 (Mise à jour règlement sportif)
- 2025-CDN24 ANIM CR 001 Rev 0 du 22 mars 2025
- 2025-CDN24 ANIM CR 002 Rev 0 du 5 mai 2025
- 2025 CND24 NGN RG 001-01 LA JEMAYE V3
- 2025-CDN24 SPF CR 002 Rev 0 du 20 mars 2025
- 2025-CDN24 SPF CR 003 Rev 0 du 18 avril 2025

Les documents non transmis à la présente convocation sont disponibles à la lecture sur le site

www.cd24natation.com

Mise à l'approbation des documents :

- Oui : 9 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

3. Financier

20mn

3.1. Position des comptes au 12 mai

COMPTE CHEQUES 1 N058062105220400000	2 613,53 EUR ➤
LIVRET CMSO N058062105220010000	11 444,77 EUR ➤
Total : 14 058,30 EUR	

3.2. Changement de banque en cours (voir CODIR du 13 mars 2025). CACP

- Réunion le jeudi 22 mai à 14h pour signature des papiers
- Signature donnée Président, Trésorier et Huguette sur Périgueux
- Bourse des partenaires



Mise à l'approbation du point 3.2 :

- Oui : 9 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

Page | 5

3.3. Subventions ANS PST & PSF

- PST inchangé par rapport à l'AG
- PSF développement de la pratique – Augmenter le nombre de licenciés par la promotion des activités de la FFN (Eau Libre) - Proposer un évènement de promotion des activités de la FFN en lien avec les Championnats d'Europe 2026
 - Montant demandé : 3 000€
- PSF développement de la pratique – Structuration du réseau – ETD, Organisation de l'animation sportive territoriale, en particulier d'un circuit de rencontre adapté aux jeunes avec le circuit « Mes premières compétitions » pour les Avenirs et les benjamins
 - Montant demandé : 4 082€
- PSF Promotion du sport santé – Santé, social - Accueillir de nouveaux publics - diversifier l'offre de pratique pour lancer l'activité sur le Département avec une clarification entre FFN et PEPS (non reconnu par FFN). Initier d'ici la fin de l'année un dialogue avec les collectivités et proposer 4 ou 5 journées portes ouvertes Santé.
 - Montant demandé : 6 000€

Mise à l'approbation du point 3.3 :

- Oui : 10 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

3.4. Modification budget prévisionnel 2025 (En annexe 1)

Mise à l'approbation du point 3.4 :

- Oui : 10 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

4. Interclubs Benjamins 24-33-47 à Bergerac le 25 mai 2025

10mn

- 4.1. Repas salle Cyrano organisé par le comité (Voir compte rendu des travaux commission animation – Chap.2)
- 4.2. Point des inscriptions. Clôture au 19 mai 2025



- Actuellement 33 repas + 3 à annuler.
- Paiement salle à voir avec Philippe si autre salle ou partage des coûts.

4.3. Service par des Nageuses et nageurs du CNB (Chèque cadeau ou aide BNSSA)

- Voir avec le CNB pour les noms
- Pas beaucoup de bénévoles.
- Programmer une réunion commission Animation lundi 20 mai 2025

4.4. Organisation.

- Préparation salle le samedi : A voir avec commission.
- Nom des bénévoles : Laurent, ...
- Préparation piscine : Laurent, ...

4.5. Point Officiels.

- Voir le lien pour déterminer Jury de Tête

5. Coupe de France des Départements :

15mn

5.1. Sélection

- Dames : 7 Manque 3 retour pour une équipe de 10. A recruter à minima une 2012

AUT PAR	NOMS ET PRENOMS	ANNEE DE NAISSANCE	CLUBS	EPREUVES INDIVIDUELLES	RELAIS 10 X 50 NL	RELAIS 10 X 100 NL	RELAIS 4 X 50 4N	RELAIS 4 X 100 4N
OK		2012	ACAP	400 4N	X	X		X
OK		2013	ACAP	200 DOS	X	X		X
OK		2012	CNB	200 PAPILLON	X	X	X	
OK		2013	CN ST-ASTIER	200 BRASSE	X	X		X
NON		2012	ACAP	50-BRAP	X	X		
OK		2012	CN ST-ASTIER	200 4N	X	X	X	
?		2013	ACAP	400 NL	X	X		X
?		2013	ACAP	200 NL	X	X	X	
NON		2012	USN	50-BRASSE	X	X	X	
NON		2013	USN	Remplacante ou 50-Dos	X	X		
OK		2013	CNB	50 Dos	X	X		
OK		2013	COPO	50 BRASSE	X	X		
OK		2012	CN ST-ASTIER	50 Pap	X	X		

- Messieurs : 8 Manque 3 retour + 1 nageur en attente autorisation médicale de repris

AUT PAR	NOMS ET PRENOMS	ANNEE DE NAISSANCE	CLUB	EPREUVES INDIVIDUELLES	RELAIS 10 X 50 NL	RELAIS 10 X 100 NL	RELAIS 4 X 50 4N	RELAIS 4 X 100 4N
OK		2012	ACAP	400 4N	X	X		X
En attente		2013	ACAP	200 BRASSE	X	X		X
OK		2013	CNB	200 PAPILLON	X	X		X
OK		2013	CNB	400 NL	X	X		X
		2013	CNB	200 DOS	X	X	X	
OK		2012	ACAP	200 4N	X	X	X	
OK		2012	COPO	50 PAPILLON	X	X	X	
OK		2012	COPO	50 DOS	X	X	X	
OK		2012	CNB	200 NL	X	X		
OK		2013	ACAP	50 BRASSE	X	X		
		2013	CNB	Remplacant				
		2013	ACAP	Remplacant				

Action Philippe et Antoine pour compléter l'équipe.

Impératif d'avoir 2 équipes car trop pénalisant pour le comité et les clubs.

5.2. Organisation sélection et administratif

- Chef de délégation : Huguette Gaulin ?

- Entraîneur principal : Antoine Linarès
- Entraîneur : A nommer entre Baptiste, Cyril, etc
- Accompagnants : Lucette Issot
- Officiel 1: Isabelle Gaulin
- Officiel 2 : Huguette Gaulin ?
- Officiel 3 : Philippe Poucet

5.3. Repas et hébergement organisés par le comité (Voir compte rendu des travaux commission animation – Chap.2)

	Samedi midi	Samedi Soir Nageurs	Samedi Soir Adultes	Nuités	Pdj	Buffet dimanche	Forfait Complet
	16 €	17 €	19 €	18 €	4 €	12 €	62 €
CD16							
CD17							
CD19	0	0			0	0	
CD23	0	0			0	0	
CD24	27	24	3	27	27	27	oui
Invitations			20				
CD33	0	27		27	27	27	non
CD40	28	28		28	28	28	oui
CD47							
CD64		24	6			30	
CD79	14	14		14	14	14	oui
CD86							
CD87	29	29		29	29	29	oui
Total	98	146	29	125	125	155	

- Réunion avec le lycée Jay De Beaufort : Jeudi 22 mai à 16h
- En attente retour Lot et Garonne.
- En attente retour Ligue.
- Convention Ligue reçue

5.4. Etc.

6. **Les Boucles de la Jemaye :**

15mn

6.1. Confirmation SASB24

- Devis reçu pour un montant de 950€ remis à 835€

Mise à l'approbation du devis :

- Oui : 10 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

6.2. Point Organisation

- CERFA transmis à la préfecture
- Arrêtés en cours par le Département

- Liste du matériel à transmettre
- En attente retour juriste Département

6.3. Point partenaires

- Validés : SEMITOUR, INTERSPORT, SASB24, CHARRON, ZOOKOS Animation, FLY ARENA, BUBBLY, La Palmyre,
- En attente retour : Mc Do, Intermarché, Lidl, Restaurants, AUTOMOBILITE, Concessionnaires de voitures et camping-car, Caviste Bordeaux, etc
- Action Sarlat : Lember, Mongolfières, Les Cabanes perchées

6.4. Faire passer des bénévoles officiels « Expert », à priori formation par visio le 13 juin

- Voir avec Willy comme officier de sécurité adjoint (JA officier de sécurité)
- Laure de garde le 14 septembre
- Voir avec Bruno si dispo

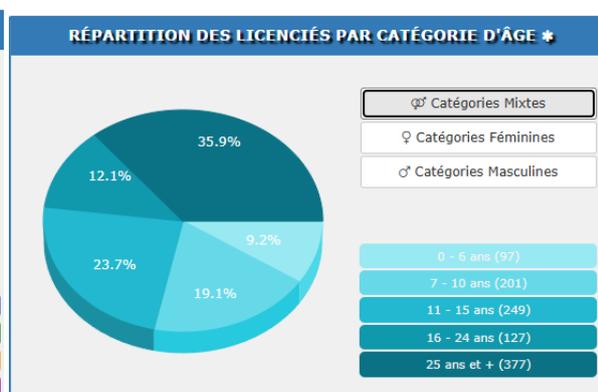
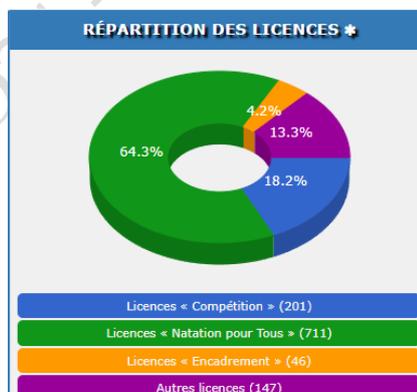
6.5. Philippe a demandé à L Carrié si jury nommé par Ligue.

7. Questions diverses

15mn

7.1. Point Licences.

						Affichage Général			Détail « Compétition » (CPT)			Détail « Natation Pour Tous » (NPT)			Détail « Autres licences » (DIV)		
024 - DORDOGNE (1606)						Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	Lic. Migr.	Saison N-1			Lic. en Att.			
											13/05/24	Diff.	Tot. Sai.				
A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX (2458)						69	375	13	457	14	448	9	555	--			
CN BERGERAC (873)						58	218	90	366	5	278	88	359	--			
CN ST-ASTIER (1023)						27	45	13	85	9	106	-21	147	--			
COPO PÉRIGUEUX NATATION (368)						10	29	17	56	4	60	-4	62	--			
NATATION ARTISTIQUE PERIGUEUX (3469)						40	38	3	81	23	--	--	--	--			
UNION SARLAT NATATION 24 (2783)						--	3	5	8	--	21	-13	259	--			
(Clubs affiliés : 6) SOUS-TOTAUX						204	708	141	1 053	55	913	140	1 382	--			
(Clubs affiliés : 6) TOTAUX						204	708	141	1 053	55	913	140	1 382	--			



7.2. Labellisation



- Date dépôt des dossiers 30 juin 2025

L'ACCOMPAGNEMENT FEDERAL

Dans la mesure où nous souhaitons conforter le dispositif de la labellisation en tant qu'outil de communication et de prospection, nous avons fait le choix de proposer un accompagnement fédéral qui se concentre autour de la valorisation et de la promotion des labels obtenus par le club.

A ce titre, l'envoi de courriers d'informations aux partenaires institutionnels et l'édition d'un diplôme à afficher dans l'enceinte de la piscine seront proposés à chaque club labellisé.

En outre, les clubs labellisés seront visibles grâce à un affichage sur le site Internet Fédéral et facilement identifiables avec l'attribution d'un logo correspondant au label obtenu.

Ces logos seront mis à disposition aux clubs labellisés pour l'afficher sur leurs courriers, documents administratifs, site Internet, publications diverses, ...

L'objectif est de permettre aux clubs labellisés d'utiliser cette reconnaissance fédérale pour valoriser l'image du club, se faire connaître auprès du grand public et capitaliser « la démarche qualité » engagée auprès des partenaires institutionnels.

La reconnaissance acquise via le dispositif de la labellisation doit permettre d'accroître le rayonnement et la notoriété du club, d'attirer des nouveaux licenciés, de consolider et développer les partenariats (obtention de subvention et de créneaux), d'ancrer durablement le club sur son territoire, et ainsi de manière indirecte, d'optimiser les sources de financements du club.

A noter que même sans attribution d'un label, le club engagé à l'issue de la campagne aura un état des lieux de son développement dans les 3 mentions. Il sera ainsi en capacité d'identifier ses forces et ses faiblesses et pourra établir un plan de développement en conséquence.

S'engager dans le processus de labellisation est d'autant plus important que les prochaines campagnes de subvention seront conditionnées à l'engagement des clubs dans ce dispositif.

A cet égard, un club qui n'aurait pas transmis de dossier labellisation 2025 se verra refusé son dossier PSF 2026.

7.3. Appel d'offre JAN pour le Conseil Départemental.

- o Commande confirmée par le Département.
- o Montant accepté 12 876€



N°	Libellé	Unité	Quantité	Taux	Total
1	Prestation JAN Juillet et août 2025 - 8 semaines				
1.1	Leçons JAN	Heure	164,00	31,00 €	5 084,00 €
1.2	Geston administrative	Heure	16,00	31,00 €	496,00 €
1.3	Temps de trajet	Heure	85,00	31,00 €	2 635,00 €
1.4	Temps de communication	Heure	16,00	31,00 €	496,00 €
1.5	Indemnité kilométrique (Taux 0,40€/km)	Km	4 650,00	0,40 €	1 860,00 €
1.6	Paniers repas	Jour	41	15,00 €	615,00 €
1.7	Coordination, frais de dossiers, assurances, saisie des dossiers, etc.	Nageurs	150	15,00 €	2 250,00 €
1.8	Pack communication, short & teeshirts JAN, combinaison MNS, oriflamme	Ft	1	580,00 €	580,00 €
	Sous total				14 016,00 €
2	Remise sur prestations				
2.1	Non facturation repas du deuxième éducateur le premier jour	Jour	-1	15,00 €	-15,00 €
2.2	Participation du Comité et des clubs sur les licences	Nageurs	150	-7,50 €	-1 125,00 €
	Sous total				-1 140,00 €
	Montant de la prestation TTC				12 876,00 €

- Prestation réalisée par Antoine (3 ou 4 semaines en juillet) et Baptiste Boisnier, MNS au club de Périgueux Triathlon.
- Prise en compte des licences JAN par les clubs du CNB et USN24 à hauteur de 50%. Le CND24 réglera a ses deux clubs la somme de x licences x 7,50€, le solde restant à la charge du club.

7.4. Projet d'ouverture sites Eau Libre. Retour de l'assemblée plénière de la CDESI

- Tarnières



- Pombonne



- Ouverture des deux sites en septembre / octobre 2025
- Validation en commission plénière le 19 mai 2025

7.5. SACEM

- RV avec M Glazer de la SACEM Périgueux.
- Aucun intérêt à mutualiser car comme la natation artistique acap + nap a besoin de musique dans la pratique du sport ce qui pénaliserait les autres clubs .
- En gros
 - Niveau 1: Besoin diffusion ponctuelle jusqu'à 6 manifestation par an
 - Niveau 3 : besoin de musique dans la pratique du sport comme pour la NA
- Le barème est fonction:
 - du nombre d'adhérents
 - de la gratuité ou non de l'événement
 - du coût d'orga de l'événement qui doit être inférieur à 3000 euros
 - du niveau du besoin
- Avec 1382 adhérents au comité cela ferait exploser : devis abonnement contrat annuel pour le comité 890 euros alors que une manif comme la jemaye même avec 500 personnes coûterait environ 120 euros.
- Il faut donc mieux déclarer à la manifestation et peut être essayer de faire payer les factures par des collectivités ? Sponsors ?



1. ANNEXES

1.1. ANNEXE 1 : Budget prévisionnel 2025 Version 2 su 14 mai 2025

Comité Départemental Natation 24										
BUDGET PREVISIONNEL 2025 V2										
16/03/2025										
	RECAP	NGN (La Jemaye + Beach tour) ANS-PSF	LUTTE CONTRE LES NOYADES (AAQ) ANS-PSF	BEACH TOUR	LIVRET NOYADE ANS-FDVAZ	JAN PREST DPT24	Sport Santé ANS-PSF	ETD - Structuration réseau ANS-PSF	FONCT	
Charges	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
60-Achat	34 850	4 016	4 349	0	3 750	789	500	2 240	19 206	
Achats d'études et de prestations de services	9 447	1 857	1 490	0	3 500	0	500	1 200	900	
Achats non stockés de matières et de fournitures	13 027	974	2 059	0	0	209	0	0	9 784	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres fournitures	12 377	1 185	800	0	250	580	0	1 040	8 521	
61 - Services extérieurs	2 609	209	0	0	0	0	700	1 300	400	
Sous traitance générale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Locations	1 109	209	0	0	0	0	250	250	400	
Entretien et réparation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Assurance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Documentation	1 500	0	0	0	0	0	450	1 050	0	
Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
62 - Autres services extérieurs	52 172	6 327	7 607	0	2 954	9 837	2 345	998	22 104	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	30 144	5 280	5 280	0	1 140	6 662	0	0	11 782	
Publicité, publication	4 389	310	400	0	1 200	200	1 250	250	779	
Déplacements, missions	16 429	214	1 827	0	564	2 975	1 095	748	9 006	
Frais postaux et de télécommunications	640	50	100	0	50	0	0	0	440	
Services bancaires, autres	569	472	0	0	0	0	0	0	97	
63 - Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Impôts et taxes sur rémunération	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
64 - Charges de personnel	11 966	0	0	0	0	0	6 944	5 022	0	
Rémunération des personnels	11 966	0	0	0	0	0	6 944	5 022	0	
Charges sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres charges de personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
65 - Autres charges de gestion courante	3 388	728	0	0	0	2 250	0	0	410	
66 - Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
67 - Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL DES CHARGES	104 985	11 280	11 956	0	6 704	12 876	10 489	9 560	42 119	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	121 098	15 624	2 054	6 596	4 264	1 742	3 930	2 630	84 258	
Secours en nature	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Mises à disposition gratuite de biens et prestations	34 340	1 920	0	3 840	0	0	2 500	1 200	24 880	
Personnel bénévole	86 758	13 704	2 054	2 756	4 264	1 742	1 430	1 430	59 378	
TOTAL DES CHARGES	226 083	26 904	14 010	6 596	10 968	14 618	14 419	12 190	126 377	
Produits	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	44 730	3 780	5 074	0	0	12 876	500	0	22 500	
Prestation de services	36 030	3 480	5 074	0	0	12 876	500	0	14 100	
Vente de marchandises	8 700	300	0	0	0	0	0	0	8 400	
Produits des activités annexes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
74 - Subventions d'exploitation	34 153	7 500	6 882	0	6 704	0	9 989	9 560	19 319	
Etat: ANS, ARS, ...	23 964	3 000	5 882	0	5 000	0	6 000	4 082	0	
Région(s):	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Département(s):	6 739	1 500	0	0	0	0	0	0	5 239	
Commune(s):	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
subvention communauté de communes et agglomération	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Organismes sociaux (à détailler):	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Fédération	3 450	0	0	0	0	0	0	0	3 450	
Fonds européens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ASP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres recettes (précisez)	25 801	3 000	1 000	0	1 704	0	3 989	5 478	10 630	
75 - Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dont cotisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
76 - Produits financiers	300	0	0	0	0	0	0	0	300	
77 - Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
79 - Transfert de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL DES PRODUITS	104 984	11 280	11 956	0	6 704	12 876	10 489	9 560	42 119	
87 - Contributions volontaires en nature	121 098	15 624	2 054	6 596	4 264	1 742	3 930	2 630	84 258	
Dons en nature	3 700	0	0	0	0	0	2 500	1 200	0	
Prestations en nature	30 640	1 920	0	3 840	0	0	0	0	24 880	
Bénévoles	86 758	13 704	2 054	2 756	4 264	1 742	1 430	1 430	59 378	
TOTAL DES PRODUITS	226 082	26 904	14 010	6 596	10 968	14 618	14 419	12 190	126 377	
ECARTS	-1	-0	-0	0	0	-0	0	0	-0	
ECARTS INCLUS BENEVOLAT	-1	-0	-0	0	0	-0	0	0	-0	